



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements

Question orale n° 579

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le projet de campus européen. Il lui rappelle que cette idée a été évoquée pour la première fois par le Président de la République lors de son déplacement à Strasbourg, le 30 janvier 2014. Il salue cette annonce et souhaite qu'elle lui expose les grandes lignes de ce projet qui vise, entre autres, à renforcer et à développer le rayonnement de Strasbourg en matière d'enseignement et de recherche.

Texte de la réponse

PROJET DE CAMPUS UNIVERSITAIRE EUROPÉEN À STRASBOURG

M. le président. La parole est à M. Armand Jung, pour exposer sa question, n° 579, relative au projet de campus universitaire européen à Strasbourg.

M. Armand Jung. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Monsieur le ministre, le 30 janvier 2014, lors d'un déplacement officiel à Strasbourg, le Président de la République s'est prononcé pour la création d'un campus européen, axé autour des universités de Strasbourg et de Fribourg en Allemagne. Dans la foulée, le conseil des ministres franco-allemand du 19 février 2014 a approuvé ce projet.

L'université de Strasbourg et sa communauté d'enseignants-chercheurs ont accueilli avec une très grande satisfaction cette perspective particulièrement innovante. Cette dernière vise à renforcer la coopération entre les universités de Strasbourg et de Fribourg et à créer un espace de recherche et de développement scientifique à rayonnement international dans le cadre de l'université du Rhin supérieur.

Concrètement, il s'agit de renforcer le partenariat entre ces deux universités, de l'inscrire dans l'espace de la région métropolitaine trinationale formée par la France, l'Allemagne et la Suisse, en faisant de la recherche un moteur stratégique d'avenir.

En collaboration avec vos services, l'université de Strasbourg souhaiterait définir un statut de zone franche académique pour les régions frontalières comme le Rhin supérieur.

Par ailleurs, la notion de campus européen a eu un écho très favorable dans le Land du Bade-Wurtemberg qui joue en Allemagne un rôle similaire à l'État français dans le domaine de la recherche et de l'enseignement supérieur.

C'est ainsi que cette très grande région allemande a d'ores et déjà promis deux fois 65 000 euros pour 2014

et 2015 comme fonds d'amorçage à ce projet. Il me semble important que la France fasse au moins aussi bien que nos amis allemands. Une solution financière pourrait peut-être être trouvée dans le cadre du budget global de l'université franco-allemande. De leur côté, les collectivités territoriales alsaciennes seront également sollicitées.

Monsieur le ministre, voilà un beau projet pour Strasbourg et l'Europe. Quelles sont les intentions concrètes du Gouvernement pour la définition du campus européen, pour son calendrier et pour son financement ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Benoît Hamon, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.* Monsieur le député Armand Jung, je vous remercie de votre question et je me réjouis d'y répondre lors de ma première intervention en qualité de ministre de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, dans le cadre de cet exercice des questions orales.

Ce dossier du campus européen sera suivi par la secrétaire d'État en charge de l'enseignement et de la recherche, Mme Geneviève Fioraso, qui le connaît bien, mais je voulais vous répondre personnellement pour vous montrer l'intérêt que je lui porte et vous assurer du soutien du Gouvernement à sa mise en œuvre et son développement.

D'abord parce qu'il s'inscrit dans un contexte historique fort : l'année dernière, nous avons fêté le cinquantième anniversaire du traité de l'Élysée, ce qui était une occasion de saluer la vitalité de la relation franco-allemande mais aussi une invitation à ouvrir un nouveau cycle dans cette relation qui soit fondé sur la préparation de l'avenir, notamment dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'éducation, de la formation, en renforçant nos coopérations.

La vitalité des rapports entre nos deux pays, ce n'est pas à vous que je vais la faire connaître car vous la vivez dans votre territoire par les échanges nombreux qui existent entre les deux côtés du Rhin, mais je voudrais l'illustrer par l'exemple du programme Erasmus : en 2011-2012, plus de 14 000 étudiants français sont partis étudier en Allemagne, leur troisième destination privilégiée ; 20 000 étudiants allemands ont fait le chemin inverse vers les établissements d'enseignement supérieur de notre pays qui est leur première destination de mobilité devant l'Espagne et le Royaume-Uni.

Réjouissons-nous de la vitalité de ces échanges dans le cadre du programme Erasmus.

S'agissant du projet de campus européen de Strasbourg, je vous confirme que le soutien du Gouvernement, celui de la secrétaire d'État en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que mon soutien personnel sont acquis.

Nous considérons que c'est une très belle idée, porteuse de sens, que ce projet qui pourrait conduire à l'installation dans la ville capitale européenne, symbole de la réconciliation entre nos deux pays, d'une université commune à l'Allemagne, la France et la Suisse.

Initiative des universités de Fribourg et de Strasbourg, le campus européen poursuit un double objectif. Tout d'abord, celui d'inscrire ces deux universités dans l'espace de la région métropolitaine trinationale formée par l'Allemagne, la France et la Suisse, en faisant de la recherche un moteur stratégique de développement et de coopération par le biais d'une infrastructures de grande envergure.

En effet, cet espace de recherche et de développement scientifique à rayonnement international dans le cadre d'EUCOR, l'université du Rhin supérieur, constituerait un réseau de 11 000 enseignants-chercheurs représentant plus de 100 000 étudiants. Cet ensemble permettrait ainsi de développer des formations et des diplômes, et de créer une dynamique européenne de recherche

De plus, ce campus rendrait possible la mise en place de bourses communes à l'Institut d'études avancées, notamment d'ateliers binationaux dans le domaine de l'enseignement et de la recherche. Ce projet serait ainsi complémentaire de l'université franco-allemande sans pour autant s'y substituer.

Je me réjouis que le Bade-Wurtemberg ait annoncé un certain nombre de financements. Nous examinerons les conditions dans lesquelles nous pourrions compléter cet engagement.

Au-delà du symbole, le campus européen représente à nos yeux le pari de l'intelligence et du savoir. C'est l'un des arguments essentiels pour assurer la compétitivité de l'économie européenne et de nos économies nationales dans le cadre de la compétition internationale.

M. le président. La parole est à M. Armand Jung.

M. Armand Jung. Je me réjouis des propos que je viens d'entendre concernant ce grand projet innovant et de l'engagement du Gouvernement de la République, suite à une initiative du Président de la République qui, d'ailleurs, s'était exprimé devant des étudiants d'Erasmus, et de Mme Fioraso qui est en charge du dossier.

Je vous remercie de votre engagement, monsieur le ministre, et je ferai part de votre position à l'ensemble des membres et des responsables de l'université de Strasbourg.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 579

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er avril 2014](#), page 2868

Réponse publiée au JO le : [16 avril 2014](#), page 2520

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er avril 2014](#)